

Tout ce qu'il faut savoir sur :

le cannabis, la grossesse et l'allaitement



La solution la plus sécuritaire pour vous et votre bébé consiste à **ne pas consommer de cannabis pendant la grossesse et l'allaitement.**

Le cannabis peut **nuire au développement du cerveau.**



LE CERVEAU SE DÉVELOPPE DE LA PETITE ENFANCE JUSQU'À L'ÂGE DE 25 ANS.

FUMER DU CANNABIS PEUT AUGMENTER LE TAUX DE MONOXYDE DE CARBONE DANS LE SANG, CE QUI DIMINUE L'APPORT D'OXYGÈNE AU BÉBÉ EN DÉVELOPPEMENT.

La consommation de cannabis pendant la grossesse **peut être liée à :**

UN FAIBLE POIDS À LA NAISSANCE

UN TRAVAIL PRÉMATURÉ

À UNE MORTINAISSANCE

Le cannabis sous toutes ses formes peut nuire au bébé en développement.



FUMÉ VAPOTÉ INGÉRÉ

LE CANNABIS PEUT ALTÉRER VOTRE ADN ET VOS GÈNES.

De telles altérations peuvent être transmises aux générations suivantes et nuire à leur santé.

Les effets de l'exposition au cannabis pendant la grossesse peuvent **durer toute la vie.**



DURANT L'ENFANCE, ces effets se traduisent par une mémoire défaillante, de mauvaises capacités de raisonnement et de résolution de problèmes, ainsi qu'une incapacité à se concentrer.



À L'ADOLESCENCE, ils se manifestent par un risque accru pour l'enfant de souffrir de dépression ou d'anxiété plus tard dans la vie.



À L'ÂGE ADULTE, les effets annoncent une consommation de substances dans l'avenir.

Il a été prouvé que les composés du cannabis transmis au nourrisson par le lait maternel :



RALENTISSENT SON DÉVELOPPEMENT MOTEUR



DIMINUENT SON TONUS MUSCULAIRE



ENTRAÎNENT UNE MAUVAISE SUCCION